



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 67226

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la récente déclaration de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) indiquant que la décennie actuelle a probablement été la plus chaude depuis que ce genre de mesures est réalisé. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment face à ce constat.

Texte de la réponse

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a déclaré que l'année 2009 serait comptée parmi les dix années les plus chaudes depuis 1900 et que la décennie 2000-2009 serait plus chaude que 1990-1999. Bien qu'il ne faille pas s'appuyer sur une période si courte pour conclure sur un changement de climat, cet événement ne peut que renforcer les indices rassemblés par les climatologues en faveur de la réalité du réchauffement planétaire. Le 4^e rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), paru en 2007, a permis de démontrer scientifiquement la réalité du réchauffement climatique actuel. Le réchauffement constaté en France métropolitaine au cours du XX^e siècle est supérieur d'environ 30 % à celui moyennement observé sur le globe. La température moyenne annuelle a augmenté de 0,95 °C en France métropolitaine, pour 0,74 °C sur le globe. Si cette tendance devait se poursuivre dans les mêmes proportions, ceci impliquerait qu'un réchauffement de 2 °C du globe se traduirait en France par un réchauffement de près de 3 °C ou, dans le cas le plus pessimiste, qu'un réchauffement global de 6 °C donnerait un réchauffement de l'Hexagone de 8 °C. De plus, en France, le réchauffement estival serait nettement plus marqué que le réchauffement hivernal. Cela générerait notamment de plus fréquents épisodes caniculaires similaires ou plus intenses que celui de 2003. Dans son rapport, le GIEC affirme que l'essentiel du réchauffement climatique actuellement connu est dû aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre et que ce réchauffement va se poursuivre à l'horizon 2100. Plusieurs grands scientifiques internationaux et membres du GIEC ont publié le 24 novembre 2009 un rapport comparant les projections climatiques avec les tendances observées ces toutes dernières années. Ce rapport, sans chercher à apporter de nouvelles connaissances, met en évidence que les tendances des dernières années nous placent sur les trajectoires les plus pessimistes et que les changements ont été parfois plus rapides que ne le laissaient présager les modèles. Tous ces éléments ne peuvent que renforcer la volonté du Gouvernement de poursuivre l'action déjà engagée par la France pour lutter contre le changement climatique et ses effets. Parallèlement à la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre, il faut d'ores et déjà améliorer la capacité de la France à résister aux dommages induits par les modifications du climat. Dans la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement, le législateur a voulu qu'un plan national d'adaptation voit le jour en 2011. Il aura vocation à mettre en place des mesures ambitieuses sur des sujets aussi divers que la lutte contre les inondations et l'adaptation des zones littorales, l'évolution des forêts, la question de l'eau et l'adaptation de l'économie. Le Gouvernement a souhaité que la préparation de ce plan national d'adaptation au changement climatique fasse l'objet d'une concertation sur le modèle du Grenelle de l'environnement. Cette concertation a été lancée le 8 décembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67226

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12152

Réponse publiée le : 13 avril 2010, page 4260